

LA PROVINCE SUD

La province Sud est une des trois provinces de la Nouvelle-Calédonie. Elle correspond à la partie sud-est de la Grande Terre et à l'île des Pins.

Géographie

La province Sud correspond à la moitié sud-est de la Grande -Terre ainsi que l'île des Pins. Avec 7 012 km², elle est plus étendue que la province des îles Loyauté mais est légèrement plus petite que le Province Nord.

Elle comprend 13 communes :

- 8 sur la côte ouest de la Grande-Terre, côte sous-le-vent, moins arrosée que la côte est et surtout disposant d'une vaste plaine côtière s'étalant entre l'océan et les contreforts de la Chaîne Centrale : grande plaine herbeuse et de savane, où l'on trouve essentiellement (en dehors de l'agglomération du Grand Nouméa) des villages ruraux pratiquant surtout l'élevage extensif de bovins :

- les quatre communes qui forment l'agglomération du Grand Nouméa, unies en trois SIVU (pour l'approvisionnement en eau potable, pour les transports scolaires et la collecte et la gestion des ordures ménagères), un syndicat intercommunal du Grand Nouméa (SIGN, compétent pour le fourrière et les réflexions sur l'Intercommunalité) et dans un contrat d'agglomération signé avec l'Etat :

- Mont-Dore

- Nouméa (chef-lieu du territoire et de la Province, également commune la plus peuplée et la plus petite par sa superficie de Nouvelle-Calédonie)

- Dumbéa

- Païta

- Boulouparis, La Foa, Moindou, Bourail

- **2 sur la côte est de la Grande-Terre**

Il s'agit essentiellement d'une plaine étroite, les versants de la chaîne centrale tombant de manière plus ou moins abrupte dans l'océan, et verdoyante, à la végétation tropicale dense. Elle connaît des densités plus faibles, et une population essentiellement mélanésienne :

○ Yhio

○ Yaté (commune la plus étendue du territoire)

- **2 à l'intérieur de la chaîne centrale**, les seules communes néo-calédoniennes à n'avoir aucun accès à l'océan :

○ Sarraméa

○ Farino (la commune la plus petite de Nouméa).

- **1 commune insulaire** : à l'île des Pins.

La commune de Poya a vu quant-à-elle son territoire divisé entre les Provinces Sud et Nord, la vallée au sud de la commune étant rattachée à la Province sud, suite à un accord conclu entre MM. TJIBAOU et LAFLEUR.

Démographie

C'est le plus peuplée et la plus riche des provinces. Avec 183 007 habitants en 2009, elle rassemble alors près des $\frac{3}{4}$ du total de la population néo-calédonienne, soit 74,52%. Et cette part prédominante n'a cessé d'augmenter au fil du temps avec une croissance soutenue depuis plus d'une dizaine d'années. Sa population représentait ainsi en 1996, 134 546 personnes et un plus des deux tiers du total du Territoire (68,35%) puis 164 235 habitants en 2004 (71,16%). LA Province est ainsi non seulement bénéficiaire de l'essentiel du solde migratoire positif de le Nouvelle-Calédonie (venu de l'extérieur) mais aussi un pôle d'attraction pour les actifs (surtout au sein des jeunes générations) des deux autres provinces qui elles ont un solde migratoire négatif.

Mais la Province Sud est également celle qui connaît le plus de déséquilibres dans la répartition de sa population : en effet, plus de la moitié de celle-ci (55,64% en 2004, 53,32% en 2009) vit dans la seule commune de Nouméa, sur 0,7% de son territoire. Et près des 9/10^e (89,05% en 2004, 89,46% en 2009) résident dans le Grand Nouméa (qui rassemble 163 723 personnes, soit les 2/3, ou 66,67% de l'ensemble des néo-calédoniens), sur moins d'14 de la superficie de la Province. Si la densité de Nouméa est ainsi désormais supérieure au 2 000 hab/km², et celle du Grand Nouméa est proche des 100 hab/km², le reste de la Province a une très faible densité d'à peine 4 hab/km².

Toutefois, si ces disparités persistent, elles ne sont pas stabilisées et ne sont pas creusées entre 2004 et 2009. Hors Grand Nouméa, la côte la plus peuplée et la plus dense reste, et de loin, la côte ouest (sans y inclure les communes « montagnardes » de Farino et de Sarraméa), avec 11 571 habitants et 60% des résidents de la « Brousse », pour une densité de 4,24 hab/km². Les deux communes de la côte en revanche, Thio et Yaté, ne réunissent que 4 510 personnes (23,4%) sur une superficie quasi similaire (2 336 km²) et connaissent donc la densité la plus faible du Territoire (1,93 hab/km²). La côte ouest est bien désenclavée par l'axe principal routier du territoire.

Au recensement de 2009, la population est majoritairement d'origine européenne (35,9%) puis mélanésienne (26,7%) wallisienne et futunienne (11,4%). Il y a également ceux appartenant à plusieurs communautés (métis, 9,7%), ceux se déclarant comme « autres » et tout particulièrement « Calédoniens » (7,1%) sans oublier les tahitiens (2,6%), les indonésiens (1,9%), les vietnamiens (1,3%) et les Ni-Vanuatu (1,2%). Les trois provinces sont francophones, mais la Province Sud est la seule où les français est parlé majoritairement en tant que langue maternelle (dans les deux autres provinces il est utilisé comme langue véhiculaire par les populations mélanésiennes).

Economie et niveau de vie

La part de la Province Sud dans l'économie néo-calédonienne est prépondérante dans tous les domaines. Elle assure plus de 80% du PIB (pour 75% de la population) de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que plus de 90% des nouvelles offres d'emploi. Au 30 septembre 2008, elle concentrait près des $\frac{3}{4}$ (74,08%) des établissements inscrits au Répertoire d'identification des entreprises (RIDET), et parmi celles-ci 87,2% sont implantées dans le Grand Nouméa.

La Province Sud offre un niveau de revenu par habitant élevé, très proche de celui de la France métropolitaine et comparable à celui de départements deux à trois fois plus peuplés que la Province. Le PIB par habitant y est une fois et demie plus élevé que celui de la province Nord et près de trois fois celui des îles Loyauté.

Secteur primaire

Si le nombre d'entreprises agricoles de sylviculture, pêche, aquaculture sont moins nombreuses que dans la province Nord, la province Sud assure l'essentiel de la production agricole, impliquant une plus grande concentration de l'activité. Ainsi, plus de 50% de la surface agricole utilisée (SAU) se trouve dans le Sud. La principale activité reste l'élevage, 74,8% des exploitations du sud le pratiquant. 53,89% du cheptel bovin se trouve dans le Sud, avec pour vocation essentiellement la production de viande (1 998 tonnes produites en 2008, soit loin des records atteints entre 1995 et 2005 où elle avoisinait les 2 500 tonnes, elle représentait toutefois 63,5%, soit près des 2/3 de la production du Territoire). L'essentiel des autres types d'élevage sont concentrés dans la province : 53% de têtes d'ovins et 79% de la production de viande porcine en 2008, 85% de la volaille et 11 672 cervidés (81% du total du Territoire). Le modèle agricole de la Province Sud reste donc essentiellement de l'élevage extensif sur les grandes stations de la côte ouest (Bourail, La Foa, Boulouparis et Païta étant les principaux centres). L'agriculture végétale pour sa part inclut aussi l'essentiel de la production de légumes du territoire (notamment à La Foa) ou de fruits (à La Foa ou à Païta).

Secteur secondaire

La Province Sud domine encore largement l'industrie manufacturière (essentiellement dans le domaine de la transformation du nickel, avec l'usine Eramet SLN de Doniambo à Nouméa et celle Vale Nouvelle Calédonie de Goro, en phase de test depuis le début de l'année 2009). Elle assure ainsi, jusqu'à la mise en service de l'usine du Nord prévue en 2012, la totalité de la production métallurgique de nickel (mattes et ferronickel). L'usine de Doniambo, qui employait encore en 1970 aux alentours de 3 500 ouvriers, a fortement réduit le nombre de ses salariés entre 1970 et 2000 pour le stabiliser depuis autour de 1 500 employés. Pour ce qui est de la construction, il s'agit du troisième secteur en nombre d'entreprises de la Province, avec 5 388 établissements enregistrés au RIDET en 2008 (80,45% de l'ensemble des sociétés de ce type sur le Territoire).

Secteur tertiaire

Plus de 2 /3 des entreprises enregistrées en Province Sud en 2008 (25 226 sociétés) concernent le secteur tertiaire dont particulièrement l'immobilier, la location et les services aux entreprises ou les services collectifs, sociaux. On trouve notamment en matière de tourisme haut de gamme (les trois seuls hôtels cinq étoiles ainsi que les trois golfs du Territoire). La ville de Nouméa concentre la majorité de la capacité hôtelière de la Nouvelle-Calédonie. Si le taux d'occupation est relativement élevé à Nouméa, il est plus faible pour le reste du Sud. Des projets tendent à pallier la forte centralisation touristique, dont notamment le développement du site de Gouaro Déva à Bourail, sous l'impulsion de la société d'investissement de la province Sud et qui devrait comprendre une base nautique, un centre équestre, un sentier du littoral, un golf de 18 trous, un village culturel, un jardin botanique et un complexe hôtelier cinq étoiles sous enseigne « Sheraton ». Ce

projet, qui a bénéficié d'une double défiscalisation, locale et nationale, associe les investisseurs publics tels la province Sud, les autorités coutumières et les acteurs privés pour la création d'un pôle de développement touristique au nord de la province sud.

NOUMEA ET SON AGGLOMERATION

Nouméa, chef lieu de la province Sud et siège des institutions concernant l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, (congrès, gouvernement, sénat coutumier et conseil économique et social) reste de loin la commune la plus peuplée de la Nouvelle-Calédonie avec une population municipale de 97.579 personnes soit près de 40% de la population.

Mais l'attractivité de Nouméa s'est étendue aux communes proches de Mont-Dore (25.683 habitants), Dumbéa (24.103 habitants) et Païta (16.358 habitants). Ces quatre communes, qui constituent l'agglomération dite du Grand Nouméa, rassemblent désormais les deux tiers de la population de la Nouvelle-Calédonie. Les dirigeants des principales institutions calédoniennes sont majoritairement des élus ou originaires des communes de l'agglomération. Le poids politique de l'agglomération est observable y compris au sein des partis indépendantistes. Et les ressortissants de communautés autres que mélanésienne ou européenne (polynésiens et notamment wallisiens, asiatiques) se regroupent spontanément dans l'agglomération. Quant au poids économique, il reste écrasant avec une part de 95% dans les ressources fiscales, même si le développement rapide du pôle VKP (Voh, Koné, Pouembout) autour de l'usine du Nord est de nature à minorer cette part dans les années à venir.

L'Etat a œuvré en faveur de la création en 2006 d'un Syndicat Intercommunal d'un Grand Nouméa (SIGN), SIVOM ayant pour objet l'étude du renforcement de la coopération dans l'agglomération nouméenne, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville. Les quatre communes ont coopéré dans ce cadre pour définir ensemble, en partenariat avec l'Etat et la province Sud, les orientations de leur développement à venir. Ces travaux ont été formalisés au sein d'un « projet d'agglomération » mis en œuvre à travers trois études stratégiques : le schéma de cohérence de l'agglomération nouméenne (SCAN), le plan de déplacement de l'agglomération nouméenne (PDAN) et l'étude sur l'harmonisation des transports publics (HTP).

Un Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa (SMTU), regroupant les quatre communes de l'agglomération nouméenne et la province Sud, a été créé en septembre 2010 pour reprendre les compétences transports de ces institutions et pour porter leurs projets sur l'agglomération. Il est précisé par M. Gil BRIAL, président de la commission des équipements publics, de l'énergie et des transports de l'assemblée de la province Sud.

La population de NOUMEA se répartit en 31% de jeunes de moins de 20 ans, 12% de 60 ans et plus, soit un léger vieillissement depuis le précédent recensement.

L'économie de NOUMEA est celle des villes métropolitaines de moyenne importance (de 50.000 à 100.000 hab.) avec une forte présence du secteur minier, à travers la Société Le Nickel, qui constitue la principale richesse du territoire.

Nouméa, chef lieu de la Province Sud, accueille une très grande partie des équipements publics du Territoire, l'enseignement (primaire, secondaire, supérieur), la santé (CHT, CHS et établissements privés soit plus de 1.000 lits), le culturel, le cultuel, le sport et loisirs etc.... et constitue une forte attraction économique pour l'intérieur du Pays.

La commune poursuit son développement avec la multiplication des infrastructures et des services municipaux, avec en projet de conforter et revitaliser le centre urbain, développer les aménagements touristiques, organiser et restructurer les quartiers, développer la politique en matière d'habitat social en harmonie avec son agglomération, organiser les développements urbains.

Le développement du pôle VKP (Voh, Koné, Pouembout) autour de l'usine du Nord et la construction d'équipement structurant (Médipôle, lycées, équipements sportifs majeurs, zones commerciales, industrielles et artisanales...) dans les communes de la périphérie de Nouméa ainsi que la mise en place d'un réseau de transports en commun en site propre devraient contribuer à un développement plus équilibré du territoire et à freiner l'engorgement progressif de Nouméa, sans remettre toutefois en cause sa place actuelle de « capitale » de la Nouvelle-Calédonie.